



La polyvalence à tous les stades

Quel fongicide céréales s'adapte aussi bien au contexte maladie des feuilles de vos blés et vos orges ?



Blés



**Rubis®**  
Dernière feuille étalée  
à gonflement



Maladies ciblées

Avec T1	Sans T1
1,25* L/ha	1,5* L/ha

Septoriose



Rouille jaune



Rouille brune



Orges



**Rubis®**  
Dernière feuille étalée  
à sortie des barbes



Maladies ciblées

Avec T1	Sans T1
1,25* L/ha	1,5* L/ha

Rhynchosporiose



Helminthosporiose



Rouille naine



\*La dose pourra être raisonnable en fonction :

- des caractéristiques pédoclimatiques et parasitaires locales
- des données parcellaires (sensibilité variétale, date de semis, pression maladies)
- des stratégies de traitement envisagées (traitement unique ou programme)

\*se référer au BSV

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Rubis® : marque déposée BASF. AMM : n° 2110201. Composition : 140 g/L de boscalid + 50 g/L d'époxiconazole + 60 g/L de pyraclostrobine. Formulation : substance huileuse (OD). Usages et doses autorisés : BLÉS, TRITICALE, EPEAUTRE : septoriose, rouilles brune, rouille jaune, helminthosporiose - TRITICALE : oïdium : 2.5 L/ha. ORGES : rhynchosporiose, oïdium, helminthosporiose, ramulariose, rouille naine : 2.5 L/ha. SEIGLES : rhynchosporiose, rouille brune : 2.5 L/ha. AVOINES : rouille couronnée, oïdium : 2.5 L/ha.

Classement :

Mention d'avertissement : Attention. H315 : provoque une irritation cutanée. H319 : provoque une sévère irritation des yeux. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H332 : nocif par inhalation. H351 : susceptible de provoquer le cancer. H360Df : peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distance aux points d'eau : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Distance aux aires non cultivées adjacentes : Pour protéger les arthropodes, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure d'une aire non cultivée adjacente. Nombre maximum d'applications : 1/an\*. \*Il est recommandé d'utiliser Rubis® ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des SDHI (inhibiteurs du complexe mitochondrial) :

- dans la limite d'1 application par an et par culture,
- en respectant les doses homologuées. Ainsi, les applications multiples de doses réduites sont à proscrire,
- de manière préventive ou le plus tôt possible dans le cycle de développement des agents pathogènes cibles.

Délai avant récolte : 35 jours. Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures après traitement.

Usages, doses , conditions et restrictions d'emploi : consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr).

Protection utilisateur lors préparation bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues ,lunettes de sécurité ou écran facial.

Janvier 2015. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N° Azur BASF 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 409CFFE0115SUD.

**BASF France SAS - Division Agro**  
**21 chemin de la Sauvegarde**  
**69134 Ecully Cedex**  
**Tél. 04 72 32 45 45**

#### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

##### AVANT L'APPLICATION

	1	Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.	<input checked="" type="checkbox"/>
	2	Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.	<input checked="" type="checkbox"/>
	3	Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).	<input checked="" type="checkbox"/>
	4	Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5	Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).	<input checked="" type="checkbox"/>
	6	Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.	<input checked="" type="checkbox"/>

##### PENDANT L'APPLICATION

	7	Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.	<input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	-------------------------------------

##### APRÈS L'APPLICATION

	8	Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.	<input checked="" type="checkbox"/>
	9	Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.	<input checked="" type="checkbox"/>
	10	Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®	<input checked="" type="checkbox"/>

\* Marque déposée Sté PANTEK France

#### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	<b>N°Azur 0 810 02 30 33</b> ou <a href="http://www.bASF-agro.fr">www.bASF-agro.fr</a>
Une question de santé	MSA	<b>N°Vert 0 800 887 887</b> APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 <b>01 49 64 57 33</b>
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	<b>N°Azur 0810 12 18 85</b> ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>